

Mesdames, Messieurs,

Lundi 1 septembre 2025

Suite à la délibération du conseil municipal, lors de sa séance du 5 juillet 2022, les prix du repas scolaire et de l'heure CLAE sont les suivants pour la rentrée scolaire 2025 – 2026:

**RESTAURATION SCOLAIRE (prix du repas consommé)
en fonction de votre Quotient Familial**

$(2,70/1750 \times QF) + 2,36€$	résidant à Orthez/Ste Suzanne
$(2,70/1750 \times QF) + 4,06€$	résidant hors Orthez/Ste Suzanne

**ACCUEIL C.L.A.E. (garderie)
en fonction de votre Quotient Familial**

$(1,55/1750 \times QF) + 0,15€$	résidant à Orthez/Ste Suzanne
$(1,55/1750 \times QF) + 1,16€$	résidant hors Orthez/Ste Suzanne
Les enfants soumis au PAI alimentaire paieront 1/2 heure d'accueil selon leur QF	
Tarification multipliée par deux si dépassement horaire au-delà de 18h30	
Pour toute inscription avec dossier incomplet sans QF fourni, il sera appliqué le prix maximum.	

QF = Votre Quotient Familial